

DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE SAINT-MARS-SUR-LA-FUTAIE

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 15
- votants : 13
- absents : 2

L'an deux mille vingt-et-un, le 16 Décembre, à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Maurice ROULETTE, Maire.

Date de la convocation :

14/12/2021

Présents : MM. M. ROULETTE, A. CHEVAL, G. COLIN, G. DAVY, M. FOUREAU, T. JOSSOMME, S. LECORDIER, L. LEMASLE, S. LE PART, T. LERAY, N. MAULAVE, J.F. PELÉ, C. POURREAU

Présent en visio-conférence :

O. AMEEDÉ

Absents :

K. GOBÉ

ORDRE DU JOUR

- **PRISE EN CHARGE DES LOYERS AUBERGE**
- **RENOUVELLEMENT DU BAIL PRÉCAIRE**
- **DM LOYERS**
- **QUESTIONS DIVERSES**
 - **UN POINT SUR L'ÉPICERIE**
 - **UNE INFORMATION SUR LA VENTE SALLE DU CLUB**

Le compte rendu de la dernière réunion, n'ayant soulevé aucune observation, est adopté à l'unanimité.

PRISE EN CHARGE DES LOYERS AUBERGE

Le Conseil Municipal décide de prendre en charge le loyer commercial de l'Auberge de la Futaie de Juillet à Décembre 2021 à raison de 500€ HT+ 100€ TVA soit 600€ TTC.

La partie privée sera régularisée par M. BRUNET ainsi que les retards de loyer de Mars et Mai 2021.

Étant donné le contexte actuel, le Conseil Municipal décide de prolonger cette aide de Janvier à Avril 2022 inclus, pour la partie commerciale soit 500€HT+100€TVA donc 600€TTC.

RENOUVELLEMENT DU BAIL PRÉCAIRE

Sur proposition de M. le Maire, Le bail précaire de 2 ans sera renouvelé en ajoutant, si cela est possible, une année à hauteur de 300€HT+60€TVA soit 360€TTC de loyer commercial. La partie privée de 250€ restera à la charge de M. BRUNET.

DM LOYERS

M. le Maire indique qu'il doit être pris une DM pour insuffisance de crédit au compte 67.

En effet, des modifications du budget 2021 sont nécessaires afin de respecter les principes budgétaires et notamment celui de la sincérité budgétaire.

Les modifications d'inscription de crédits en section de fonctionnement et d'investissement sont présentées ci-dessous :

QUESTIONS DIVERSES

- **UN POINT SUR L'ÉPICERIE**
- **UNE INFORMATION SUR LA VENTE SALLE DU CLUB**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h00.

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS

PRISE EN CHARGE DES LOYERS AUBERGE

RENOUVELLEMENT DU BAIL PRÉCAIRE

DM LOYERS

QUESTIONS DIVERSES

- UN POINT SUR L'ÉPICERIE
- UNE INFORMATION SUR LA VENTE SALLE DU CLUB

Mr Maurice ROULETTE, Maire	
Mme Ghislaine COLIN, 1 ^{er} Adjoint	
Mr Thierry JOSSOMME, 2 ^{ème} Adjoint	
Mme Sylvie LECORDIER 3 ^{ème} Adjoint	
Mr Thierry LERAY	
Mme karine GOBÉ	
Mr Olivier AMEDEE	
Mme Magali FOUREAU	
Mr Christian POURREAU	
Mr Jean-François PELÉ	
Mr Gérard DAVY	
Mr Alexis CHEVAL	
Mme Nelly MAULAVÉ	
Mme Laetitia LEMASLE	
Mme Sylvie LE PART	